

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 16 mars 2017

NO 06

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

OBJET : Tournée provinciale pour la présentation de l'entente de principe

Chers collègues,

Tel que je vous l'ai indiqué dans mon communiqué du 9 mars dernier, certaines mises à jour mineures ont été apportées au calendrier de tournée. J'ai joint le nouvel itinéraire au présent communiqué.

Bien que pour des raisons d'efficiences nous ayons déjà prévu un calendrier de tournée, il ne faut en déduire que nous tenons pour acquis que cette entente soit acceptée d'emblée par le conseil syndical.

Nous vous rappelons que nous devons présenter l'entente de principe à vos délégués lors du conseil syndical prévu les 23 et 24 mars prochains à Québec. Dans l'éventualité d'une acceptation de cette entente par la majorité absolue des délégués, nous débuterons la tournée provinciale dès le 28 mars pour nous terminer le 20 avril.

Dans l'hypothèse d'un rejet de l'entente de la part de vos délégués, celle-ci ne pourra vous être présentée et nous devrons sursoir à cette tournée provinciale et retourner à la table de négociation.

Dans l'éventualité d'une acceptation de l'entente par vos délégués, le secrétaire général, M. Steven Cléroux communiquera avec chacun des délégués afin mettre au point les détails relatifs à l'intendance telle, l'endroit exact, les heures, l'ordre du jour, etc.

Lors de cette tournée, nous présenterons l'entente de façon explicite et nous serons en mesure de répondre à vos interrogations. Vous serez par la suite invités à vous prononcer sur l'acceptation ou le rejet de celle-ci.

/2

Pour les membres œuvrant en secteurs éloignés et qui ne pourront se rendre à l'assemblée pour cause d'éloignement, une conférence téléphonique devrait se tenir le 18 avril et le vote se fera par le biais d'un service de messagerie. Toutefois, il nous sera aussi possible de modifier cette date afin de mieux convenir au besoin spécifique de certains bureaux.

Enfin, nous devrions procéder au dépouillement des votes le mercredi, 26 avril au bureau de Montréal.

Malgré que nous pensions bien avoir obtenu le maximum possible dans le contexte actuel, nous vous rappelons que la décision d'entériner ou de rejeter cette entente n'appartient qu'à vous seuls. Nous sommes impatients d'échanger avec vous tous et soyez assurés que ce sera pour nous un plaisir certain de vous rencontrer dans vos régions respectives.

Solidairement vôtre,

Pierre Gagné
Président provincial
Pour le comité de négociation

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13 COMITÉ DE SURVEILLANCE	14 COMITÉ DE SURVEILLANCE	15 COMITÉ DE SURVEILLANCE	16	17	18
19	20	21	22 C.R.D.P. Québec	23 CONSEIL SYNDICAL	24 CONSEIL SYNDICAL	25
26	27	28 *ABITIBI ROUYN-NORANDA	29 *NORD-DU-QC CHIBOUGAMAU	30 RENCONTRE RÉGIONALE RÉGION 10	31	
31						
<i>*Présentation de l'Entente de principe</i>						

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	4 *CÔTE-NORD PORT-CARTIER	5 *GASPÉSIE NEW-RICHMOND	6 *BAS-ST-LAURENT RIMOUSKI	7	8
9	10	11 *QUÉBEC- CHAUDIÈRE- APPALACHES Coalition syndicats Québec	12 *LAC ST-JEAN ALMA	13 *MAURICIE SHAWINIGAN	14	15
16	17	18 *CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE BUREAUX ISOLÉS	19 *ESTRIE- MONTRÉAL- MONTRÉGIE ST-JEAN-SUR- RICHELIEU	20 *OUTAOUAIS- LAVAL- LAURENTIDES ST-JÉRÔME	21	22
23	24	25	26 DÉPOUILLEMENT DES VOTES À MONTRÉAL	27	28	29
30						

*Présentation de l'Entente de principe